ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

automobiles et cycles

Question écrite n° 95144

Texte de la question

Mme Marietta Karamanli attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur la situation des personnes handicapées et leur insertion dans la vie professionnelle. Ainsi une personne, jeune et handicapée, ayant trouvé un emploi à temps partiel dans une entreprise distante d'une quarantaine de kilomètres de son domicile doit disposer d'un véhicule automobile aménagé pour emmener son fauteuil électrique. Ce déplacement est entièrement à sa charge ce qui vient diminuer de façon significative sa modeste rémunération de salarié à mi-temps. En tout état de cause, elle doit pouvoir obtenir son permis de conduire et disposer d'un véhicule d'un gabarit suffisamment grand qui sera aménagé. Si le financement du permis et de l'aménagement du véhicule pourraient être financés par divers organismes, l'achat de celui-ci est à sa charge ce qui suppose un emprunt que les banques ne veulent pas consentir au motif de son handicap. Plusieurs services conseillent donc au final la création d'une association pour l'aider à trouver le financement nécessaire. Ainsi retracée la situation d'un jeune homme handicapé et motivé pour travailler s'avère extrêmement difficile. Il lui faut renoncer à être rémunéré de façon décente (coût des déplacements) et avant cela s'endetter, encore que cela ne paraisse même pas possible pour une banque, pour pouvoir travailler. Elle lui demande ce qui lui inspire cette situation particulièrement anormale et les solutions qui pourraient être proposées par l'État en vue d'améliorer l'accès à l'emploi et donc la mobilité des personnes handicapées pour s'y rendre.

Données clés

Auteur : Mme Marietta Karamanli
Circonscription : Sarthe (2e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 95144
Rubrique : Handicapés
Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale
Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 7 décembre 2010, page 13295
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)